

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Cinquième Suisse rappelle l'importance des offres d'information indépendantes et de la libre circulation des personnes

Lucerne, le 11 juillet 2024 – Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE), le «Parlement de la Cinquième Suisse», s'est réuni aujourd'hui à Lucerne en ouverture du 100^e Congrès des Suisses de l'étranger. Les 83 délégué·e·s réunis ont rappelé aux responsables politiques suisses les besoins des Suisses·ses vivant hors de nos frontières. Dans une résolution, ils ont demandé au Conseil fédéral de garantir les droits des Suisses·ses de l'étranger vivant dans l'espace UE/AELE dans l'accord en cours de négociation avec l'Union européenne. En outre, les délégué·e·s ont averti que l'initiative «200 francs, ça suffit!» mettrait en danger l'offre d'information à destination de la Cinquième Suisse.

Pour la centième fois déjà, la Cinquième Suisse se réunit à partir d'aujourd'hui pour le Congrès des Suisses de l'étranger. Cette année encore, la séance du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) – «Parlement de la Cinquième Suisse» et organe suprême de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) – a marqué le début du Congrès. Les délégué·e·s du CSE se sont réunis dans la salle du Conseil cantonal de Lucerne et ont discuté de l'avenir des relations entre la Suisse et l'Union européenne ainsi que de l'initiative populaire «200 francs, ça suffit!».

Le Conseil des Suisses de l'étranger souligne l'importance de la libre circulation des personnes

En mars de cette année, la Suisse et l'Union européenne ont repris les négociations en vue d'un accord qui devrait régir leurs relations mutuelles à l'avenir. Mais toutes les questions importantes sont encore loin d'être réglées. C'est ce qui est ressorti de la séance du CSE d'aujourd'hui, lors d'une table ronde réunissant François Baur d'économiesuisse, le conseiller aux États (PS/GE) et membre du Comité de l'OSE Carlo Sommaruga et Hans-Ulrich Bigler (membre de l'UDC).

Le Conseil des Suisses de l'étranger a exprimé son inquiétude face aux difficultés persistantes. Les délégué·e·s ont adopté à une très large majorité une résolution dans laquelle ils demandent au Conseil fédéral de prendre en compte les intérêts des Suisses·ses de l'étranger vivant dans les États de l'UE/AELE lors des négociations sur les accords bilatéraux III. Ces derniers doivent en effet leurs bonnes conditions de séjour et de travail à la libre circulation des personnes. «Il s'agit ici de près d'un demi-million de Suisses et Suissesses», a rappelé le président de l'OSE Filippo Lombardi. «Le Conseil fédéral doit garantir leurs droits».

L'initiative SSR menace l'accès à l'information des Suisses·ses de l'étranger

Le deuxième thème majeur de la séance était l'initiative populaire «200 francs, ça suffit!» (initiative SSR). Larissa Bieler (directrice de SWI swissinfo.ch), Hans-Ulrich Bigler (co-président du comité d'initiative) et Casper Selg (alliance «Pour la diversité des médias») ont débattu à la tribune des exigences de l'initiative SSR et des conséquences qu'aurait son acceptation, notamment pour la Cinquième Suisse. «Une acceptation de l'initiative réduirait massivement les moyens financiers de la SSR. Avec une telle réduction, le mandat pour l'étranger tel qu'il existe aujourd'hui ne pourrait pas être maintenu», a constaté Larissa Bieler.

Le Conseil des Suisses de l'étranger a mis en garde contre les conséquences qu'aurait une dégradation de l'offre d'information pour la Cinquième Suisse. Dans leur pays de résidence, les Suisses·ses de l'étranger n'ont souvent qu'un accès limité aux informations politiques sur la Suisse. Ils ont donc besoin d'offres d'information de qualité et variées, comme celles de la SSR, pour pouvoir exercer leurs droits politiques en connaissance de cause. Les membres du CSE présents ont donc adopté à une très large majorité une résolution recommandant le rejet de l'initiative.

